

Association Plainpa-Vivant

Procès verbal de l'Assemblée Générale du lundi 11 04 2016

Trente-neuf membres présents + le comité au complet + 3 invités

PROCES-VERBAL

1) Ouverture de l'assemblée : le président de Plainpa-Vivant Jean-Marc Mermod salue l'assistance et présente trois invités, Jean-Marc Bischofberger et Izabela Herzog de l'UAC ainsi que Peter Blanchard de la FEDE, qu'il remercie de leur présence.

2) Discours de bienvenue : le président relève que l'Association compte aujourd'hui 190 membres inscrits et se réjouit de cet afflux de participants. Il évoque de nouvelles activités telles que le dessin académique et la peinture aux sables colorés, ainsi qu'un atelier d'écriture qui sont certainement pour quelque chose dans le succès de Plainpa-Vivant ; sans oublier pour autant de mentionner les activités installées depuis le début, à savoir le loto, la peinture et le découpage, le bricolage, la cuisine italienne, l'expression corporelle, la dictée...

Félicitations et remerciements aux animateurs et animatrices de ces activités.

Jean-Marc Mermod relève ensuite que la comptabilité de l'Association est passée au mode numérique auquel tendent les diverses associations soutenues par la Ville de Genève, suite à une initiation/formation au logiciel Banana dispensée par la FEDE et suivie par la trésorière et le secrétaire en automne 2015.

Le président poursuit son discours de bienvenue en rappelant que de très importants travaux vont être entrepris aux Minoteries, qui auront un impact important sur l'utilisation de cette salle dans le courant de l'année 2017. Quand ces travaux auront-ils lieu ? il est encore trop tôt pour le dire précisément ; mais il précise que "avec l'appui de l'UAC, nous serons informé dans les meilleurs délais. Nous avons la chance énorme d'avoir un excellent contact avec l'UAC de Plainpalais-Jonction-Acacias qui chapeaute notre association et qui nous en sommes certains sera parfaitement à même de nous proposer des solutions. Il y aura des périodes difficiles à passer, cependant lors de la mise à disposition de la salle réaménagée, nous pourrons poursuivre nos activités comme par le passé, même si", conclut-il "nous sommes pour l'instant encore dans l'incertitude la plus totale."

3) Approbation de l'ordre du jour : l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

4) Désignation des scrutateurs : mesdames Philomène Bickel et Nadia Roggo se portent volontaires et sont acceptées à l'unanimité.

5) PV de l'Assemblée Générale extraordinaire du 14 sept. 2015 : après un bref rappel de la raison d'être de cette assemblée générale extraordinaire, le PV est approuvé à l'unanimité sans remarque ni modification.

6) Rapport du président : l'année 2015 s'est caractérisée par la mise en place de Plainpa-Vivant dans les ateliers existants de la précédente association ainsi que l'adjonction de nouvelles activités.

L'évènement majeur a été la venue et l'intégration du groupe de dessin académique ; ce groupe existait déjà dans sa forme actuelle mais, à la recherche d'un local, a été accueilli à bras ouverts par Plainpa-Vivant car il répond parfaitement aux objectifs et statuts de l'Association.

L'atelier de peinture a lui a intégré une nouvelle technique, la peinture au moyen de sables colorés. Cette nouvelle activité connaît un succès grandissant.

Le Comité quant à lui s'est investi dans la création d'un site internet pour l'instant quelque peu en jachère...mais patience, patience... tandis que la trésorière ainsi que le secrétaire se sont attelés à l'étude du cours Banana donné par Monsieur Blanchard ici présent. Ce cours de comptabilité était indispensable à suivre car il met d'une manière uniforme les comptabilités de toutes les associations du canton - ces comptabilités devant être présentées aux autorités pour avoir droit à une subvention.

Le président a pour sa part commencé à développer des sorties avec « motif d'intérêt » c'est-à-dire visite d'une exposition, d'un musée, d'un site connu, précédée d'un repas dans un restaurant de l'endroit visité (une descente du Rhône en bateau jusqu'au barrage de Verbois et une visite de l'exposition Matisse au centre Giannada de Martigny ont déjà été effectuées).

Plainpa-Vivant a aussi participé aux activités de « L'Eté aux Minoteries ». (L'UAC désire rassembler quelque peu les habitants des Minoteries pendant l'été autour de diverses activités réunissant toutes les générations autour de la musique, des jeux, de la danse et de joyeuses agapes).

L'Association a également organisé pour les différents groupes qui la compose des vins chauds, offert des apéritifs, des verrées et même une raclette. Les membres d'une manière générale semblent satisfaits de cette nouvelle organisation, le Comité étant toujours ouvert à toute nouvelle demande ou proposition et c'est donc d'une manière sereine que peut être envisagé l'avenir.

7) Rapport financier du trésorier : le trésorier 2015 Alain Mermoud (Ariane Herrera reprend la charge dès le 1er janvier 2016) présente les comptes et le bilan au 31 12 2015, qui se solde par une perte de 1200.-. Cela ne porte pas à préjudice car les caisses ne sont pas vides, mais ne peut pas non plus se reproduire car à ce rythme il n'y aura plus un sou au bout de 4 ans. Peter Blanchard fait remarquer que c'est normal pour une association naissante de perdre quelque argent et qu'il n'y a rien d'alarmant. A surveiller tout de même...

BILAN 2015

ACTIF		PASSIF	
Caisse cash	23.85	Résultats reportés (1 01 2015)	8200.18
Compte courant bancaire	6968.19	Perte	-1208.14
Total	6992.04	Total	6992.04

COMPTES 2015

LIBELLE	RECETTES	DEPENSES
Cotisations des membres	2541.00	
Subventions Ville de Genève (dont particip. concert)	2250.00	
Dons	109.40	
Encaissements excursions	1510.00	
Autres activités (match aux cartes)	100.00	
Frais bancaires		84.65
Frais assemblée générale		73.70
Achat mat. de bureau et divers		445.80
Assurances		340.00
Autres frais de l'association		434.50
Frais de formation		180.00
Cotisations FGCAS		372.00
Repas et goûters		2437.39
Excursions		1294.60
Autres activités		2055.90
TOTAUX	6510.40	7718.54
Perte		1208.14

8) Rapport des vérificatrices des comptes et décharge du comité. Christiane Aeschliman lit le rapport et donne décharge au comité en approuvant les comptes. Approuvé à l'unanimité.

9) Election du comité : le président demande s'il y a des candidats ; personne ne s'annonce. Il propose alors la réélection du comité actuel ; approbation unanime. Personne ne se proposant comme vérificateur/trice des comptes, on avisera en temps voulu.

10) Programme d'activités 2016 : le président déclare que pour l'année 2016 dont un tiers s'est déjà écoulé, les activités existantes perdurent dans leur forme actuelle. Bien sûr, le comité de PLAINPA-VIVANT reste à l'écoute de tous les souhaits et désirs exprimés par les membres et participants aux diverses activités.

Nous prévoyons en collaboration avec l'UAC et l'association des habitants des Minoteries un grand vide-greniers dans le courant du mois de juin. Quelque peu échaudés par l'accueil fait à notre bal musette du mois de février nous n'en prévoyons pas d'autre pour l'instant mais la porte pour cette activité reste grand ouverte. Les collations, goûters que nous avons déjà organisés ont obtenus un succès certain et nous allons donc les maintenir.

Tout comme les sorties en minibus à but de découverte, embrayées l'an dernier et au début de cette année, ont eu un beau succès ; nous allons donc poursuivre dans ce sens en gardant cet objectif de découverte d'évènements culturels ou d'endroits à voir. Nous encourageons nos membres à nous faire part de leurs suggestions

Une discussion s'engage. AM insiste sur la nécessité d'avoir des responsables

d'activités. Mme Ruchet fait remarquer que pour toute activité, le ou la responsable doit disposer de la liste de ses participants afin de pouvoir les avertir si l'atelier n'a pas lieu. En tout cas, toujours pouvoir avertir de ce qui se passe.

Désirée suggère de prendre rendez-vous avec les médiateurs pour connaître le déroulement des travaux et la répartition future des activités ; Jean-Marc Bischofberger fait remarquer que c'est l'UAC qui se charge de ce genre de contacts et qui reste notre interlocuteur.

11) Proposition de budget 2016 : président estime que notre fond de caisse auquel viendra s'ajouter la prime de la Ville de Genève (vraisemblablement de Frs. 1350.-) et les cotisations des membres vont nous permettre de viser des objectifs de qualité au bénéfice de tous.

DEPENSES PREVUES

Affiliation à la FGCAS (CHF 3.- par membre)	CHF 570.-
Assurances diverses	CHF 340.-
Frais de fonctionnement	CHF 300.-
Site Internet	CHF 105.-
Participation aux frais des divers ateliers	CHF 500.-
Colations, goûters, repas, etc	CHF 600.-
Bal musette et autres divertissements	CHF 1200.-
Balades et excursions	CHF 900.-
TOTAL	CHF 4515.-

AVOIR EN CAISSE A CE JOUR

Liquidités à la banque Raiffeisen	CHF 7605.-
Subvention (probable) de la Ville de Genève	CHF 1350.-
TOTAL	CHF 8955.-

En ce qui concerne les subventions, Peter Blanchard fait remarquer qu'il est possible d'obtenir une aide financière pour des projets très spécifiques (demande de subventions ponctuelles), mais il faut défendre le projet en donnant des informations précises, concrètes, bien ficelées, et s'y prendre d'avance. Il insiste sur l'importance d'avoir un projet porteur, et suggère une synergie entre personnes d'âges différents (jeunes et vieux). A la question de savoir si la FEDE peut nous représenter auprès des autorités, il précise qu'elle ne fait pas de politique.

Diverses propositions émanant des participants : des conférences culturelles (sur la musique, etc) ; regroupement avec d'autres associations (aveugles) ; conférence sur l'histoire de Plainpalais (Berli) ; conférence sur l'épopée de la Finlande (Koutchoumov)...

C'est à Peter Blanchard que reviendra le dernier mot : il rappelle l'importance des activités et des propositions de nouvelles activités, indispensables au renouvellement de toute association.